

Maison des Lycéens - Rentrée 2026/2027



Madame, Monsieur,

Votre enfant va effectuer son année scolaire 2026/2027 au Lycée Charles Tillon de Rennes. Vous pouvez l'inscrire à la Maison des Lycéens (MDL) et ainsi participer au financement de différents ateliers et sorties tels que :

- ▶ Les achats d'équipements de loisirs (baby-foot, ballons, jeux de société ...)
- ▶ Les activités de clubs (jeux de sociétés, musique...) et activités sportives
- ▶ Les spectacles (cinéma, théâtre ...)
- ▶ Les sorties récréatives (patinoire, laser Game...)
- ▶ Les sorties pédagogiques (salons, visites d'entreprises, musées...)
- ▶ Le voyage en Irlande pour la classe européenne
- ▶ La sortie à l'Assemblée nationale pour les délégués (2023-24)

Ces activités contribuent à la cohésion de la vie de l'établissement, au bien-être et à l'épanouissement des élèves. De nouvelles activités pourront être mises en place en fonction des demandes des élèves.

A titre d'exemples, ces dernières années, la MDL a participé aux activités suivantes :

- Achats de matériels, pour l'Association Sportive
- Participation aux activités proposées pour les internes (Escape Game, patinoire...)
- Participation au projet de « mini-entreprise »

La cotisation a été fixée à **16 euros** par le bureau de la Maison des lycéens.

Le chèque libellé à l'ordre de **la MDL du Lycée Charles Tillon** est à joindre au dossier scolaire.

N'oubliez pas d'inscrire le nom, le prénom et la classe de votre enfant au dos du chèque.

Elia AUPTTEL et Steren LABBE,
Trésorières de la MDL.